

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024 18 HEURES 30

Le mercredi 24 janvier 2024 à 18 h 30, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Julia RUBIN, Annie SANCHEZ, Gérard VERDIER, Lionel VERRUN, Carole QUERELLE, Sylvain MOFFRONT, Florence PELLECUER

Absents excusés : Nicolas MOLIERE, Christian YARD, Olivier BRISSAC, Séverine CARDINALE, Stéphanie SAINT JOURS,

Procurations : Christian YARD à Annie SANCHEZ, Olivier BRISSAC à Michel DEBOUVERIE, Séverine CARDINALE à Sylvain MOFFRONT, Stéphanie SAINT JOURS à Florence PELLECUER

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2023 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

POINT SUR LE PROJET CAVE

Monsieur le Maire fait le point sur le projet de réhabilitation de l'ancienne cave vinicole.

Un contrat de réservation d'une architecte d'intérieur pour une surface de 45 m² a été signé ces derniers jours. Un tiers des surfaces à vendre est désormais réservé. Il faudra nécessairement des nouveaux engagements fermes avant de pouvoir lancer sereinement les travaux à l'automne 2024.

L'ouverture et l'analyse des plis suite à l'appel d'offre pour choisir le cabinet d'études et de maîtrise d'œuvre se déroulera le lundi 29 janvier 2024 à 18 h en mairie.

DEVIS PANNEAU INFORMATION CAVE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de panneaux publicitaires qui seront installés sur la RD 999 et RD 6110, 3 panneaux au prix unitaire de 300 € HT soit 900 € HT soit un montant total de 1 080 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DEVIS ETUDE DE MARCHE CAVE

Une étude de faisabilité pour installation par divers commerces et entreprises a été demandée auprès de la CCI du Gard. Le devis ne doit pas se limiter qu'à une installation d'un restaurant ou d'une boulangerie. A revoir lors du prochain Conseil Municipal.

DEVIS POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE TYPE FOURGONNETTE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis pour l'achat d'un véhicule d'occasion type Kangoo pour le nouvel employé municipal.

Le montant de ce devis est de 7 500 € HT soit 9 000 € TTC

Après débats le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat d'un véhicule d'un montant de 7 500 € HT soit 9 000 € TTC et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cet achat.

DEVIS CHANGEMENT TELEPHONE FIXE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation téléphonique de la mairie est devenue vétuste. Dans l'attente de nouveaux devis d'opérateur la question de la rénovation sera débattue ultérieurement.

DEVIS PEINTURE POUR MUR SALLE REUNION TEMPLE

La salle de réunion du Temple nécessite une remise à neuf de la peinture, avec un traitement pour l'humidité.

Mme Valérie JEANJEAN Peintre qui est déjà intervenue pour la rénovation du grand foyer avec un résultat très satisfaisant, a été sollicitée et propose un devis de 1 400 € HT soit 1 680 € TTC.

Après débats le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 1 400 € HT soit 1 680 € TTC de JEANJEAN Valérie peintre et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

POINT SUR LA CONSOMMATION EAU POTABLE 2023

Monsieur Alain ZARAGOZA présente au Conseil Municipal le bilan de la consommation d'eau potable pour l'année 2023 qui fait ressortir un rendement final de l'ordre de 80 %, ce qui est très bien pour une commune rurale de notre taille. Félicitation à tous ceux qui ont contribué. Mais il faut poursuivre les efforts car de nouvelles fuites apparaissent assez souvent.

QUESTIONS DIVERSES

Pont dit de Pondres :

La doublure du pont dit de Pondres surplombant l'Aigalade est dans les projets prévus par le Conseil Départemental du Gard, à l'horizon 2026/2027. Des trois hypothèses présentées, l'hypothèse A (pont submersible) paraît être le meilleur compromis technico-économique.

Sono portable :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la possibilité d'acquérir une sono portable qui pourrait être disponible pour les activités des associations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30